

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

13 BOULEVARD CHATEAUBRILLAND-TROTTOIR

77000 MELUN



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :		Adresse :	13 BOULEVARD CHATEAUBRILLAND-TROTTOIR 77000 MELUN
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	201720775	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	29/09/2017	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Robin ZENI	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	CPDI4037	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	20/07/2016	N° de contrat d'assurance :	55897385
Organisme certificateur	I.Cert PARC EDONIA - BAT G - RUE DE LA TERRE VICTORIA - 35760 SAINT GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2017

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT A AVESNES LES BAPAUME LE 10/10/2017

Cabinet : EXPERT HABITAT

Nom du responsable : DEMOULIN Frédéric

Nom du diagnostiqueur : Robin ZENI



Rapport N° : 201720775 29/09/2017
Date d'édition : 10/10/2017

2/17

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT.....	2
A.2\ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3\ EXECUTION DE LA MISSION	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	2
C\ SOMMAIRE.....	3
D\ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE.....	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS	Erreur ! Signet non défini.
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	6
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES	8
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS	10
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES	12
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	Erreur ! Signet non défini.
1. Informations générales.....	Erreur ! Signet non défini.
a) Dangerosité de l'amiante	Erreur ! Signet non défini.
b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation	Erreur ! Signet non défini.
2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail	Erreur ! Signet non défini.
3. Recommandations générales de sécurité.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Gestion des déchets contenant de l'amiante.....	Erreur ! Signet non défini.
a. Conditionnement des déchets	Erreur ! Signet non défini.
b. Apport en déchèterie.....	Erreur ! Signet non défini.
c. Filières d'élimination des déchets	Erreur ! Signet non défini.
d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante	Erreur ! Signet non défini.
e. Traçabilité	Erreur ! Signet non défini.
ATTESTATION(S).....	14
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	15

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	N° Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

RECU le 27 SEP 2017

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1																																																		
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 AGENCE DE VAL DE SEINE 10 Avenue Charles Péguy 77000 MELUN Tél : 01.64.14.11.11 Fax : 01.64.14.14.94 Siret : 277 700 019 00015		BON DE TRAVAUX N° 2017 20775 EXPERT HABITAT INGENIERIE 21 RUE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME Téléphone 0321734144																																																		
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4473 1 Provenance Objet HONORAIRES	ÉMETTEUR JOUSSE FREDERIC																																																			
SERVICE V. SEINE Techniciens LOCALISATION Programme 52 MELUN - CHATEAUBRIAND/LAMARTINE Tranche 1 Ensemble B000 Escalier AI Étage Logement Module	ADRESSE 13 BOULEVARD CHATEAUBRIAND 77000 MELUN																																																			
DÉLAI D'EXECUTION 1 JOUR PERIODE DU 20-09-2017 AU 20-09-2017																																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th>ARTICLE</th> <th>DÉSIGNATION</th> <th>QUANTITE</th> <th>PRIX UNITAIRE H.T.</th> <th>TOTAL H.T.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AM45</td> <td>REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX D'ENTRETIENS OU RÉPARATIONS ENTRE 1 A</td> <td>1,00</td> <td>5,00</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>AM60</td> <td>ANALYSE EN LABORATOIRE - D'ENROBE ANALYSE MET DE 51 A 200 PRELEVEMENTS OU</td> <td>10,00</td> <td>95,00</td> <td>950,00</td> </tr> <tr> <td colspan="4">TOTAL H.T.</td> <td>955,00</td> </tr> <tr> <td colspan="4">H.T. ACTUALISE</td> <td>955,00</td> </tr> <tr> <td colspan="4">COEFFICIENT REGIONAL</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">RABAIS</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">TOTAL H.T.</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4">T.V.A. 20,00 %</td> <td>191,00</td> </tr> <tr> <td colspan="4">TOTAL T.T.C.</td> <td>1.146,00</td> </tr> </tbody> </table>	ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.	AM45	REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX D'ENTRETIENS OU RÉPARATIONS ENTRE 1 A	1,00	5,00	5,00	AM60	ANALYSE EN LABORATOIRE - D'ENROBE ANALYSE MET DE 51 A 200 PRELEVEMENTS OU	10,00	95,00	950,00	TOTAL H.T.				955,00	H.T. ACTUALISE				955,00	COEFFICIENT REGIONAL					RABAIS					TOTAL H.T.					T.V.A. 20,00 %				191,00	TOTAL T.T.C.				1.146,00		
ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.																																																
AM45	REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX D'ENTRETIENS OU RÉPARATIONS ENTRE 1 A	1,00	5,00	5,00																																																
AM60	ANALYSE EN LABORATOIRE - D'ENROBE ANALYSE MET DE 51 A 200 PRELEVEMENTS OU	10,00	95,00	950,00																																																
TOTAL H.T.				955,00																																																
H.T. ACTUALISE				955,00																																																
COEFFICIENT REGIONAL																																																				
RABAIS																																																				
TOTAL H.T.																																																				
T.V.A. 20,00 %				191,00																																																
TOTAL T.T.C.				1.146,00																																																
AFFECTATION BUDGETAIRE CODES STRUCTURE ET SCHEMA : TECHNI CODE BUDGET RUBRIQUE INSTANCES LIBELLÉ DU POSTE BUDGETAIRE MONTANT T.T.C. 1 HONAMIA A780 VLS SVLA HONORAIRES DIAG AMIANTE 1.146,00																																																				
AFFECTATION ANALYTIQUE CODE BUDGET RÉFÉRENCES PATRIMOINE RÉFÉRENCES OCCUPANT MONTANT T.T.C. 1 HONAMIA 52 1 B000 AI 1.146,00																																																				
Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX N° 2017 20775																																																				

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 201720775 29/09/2017
Date d'édition : 10/10/2017

5/17

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail. Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

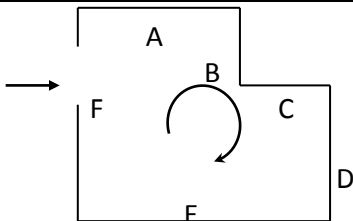
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Porche			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Porche					Dalle béton				

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT							

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT						

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	N° Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Porche		Enrobé	201720775P001	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Porche		Enrobé	201720775P002	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Porche		Enrobé	201720775P002	Sol	BON ETAT	Amiante non détecté	Z S O

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

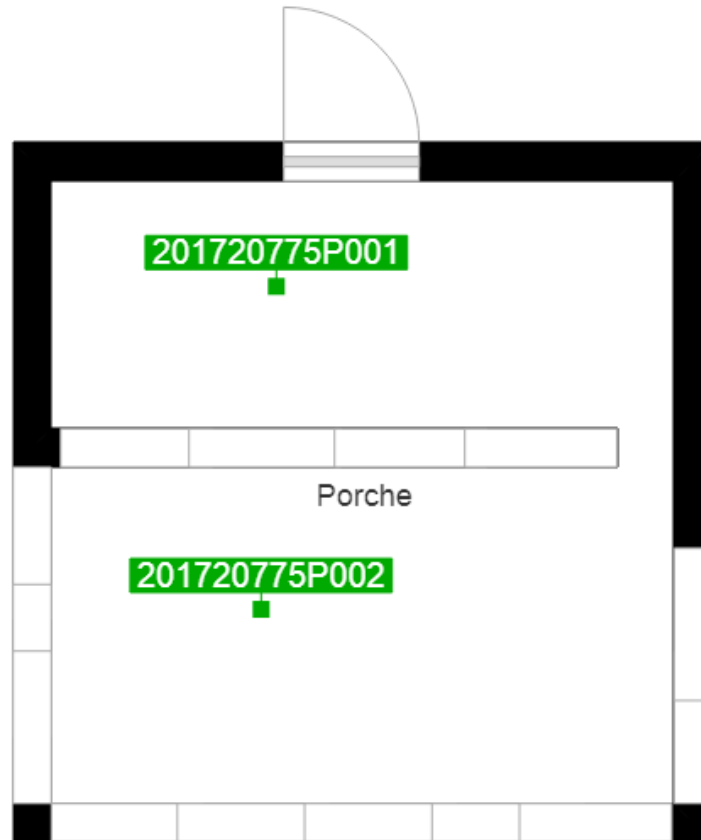
PRELEVEMENT : 201720775P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	201720775 29/09/2017		Porche
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enrobé	Matériau compact gris hétérogène	29/09/2017	ZENI Robin
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			
			

PRELEVEMENT : 201720775P002				
NOM DU CLIENT		NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77		201720775 29/09/2017		Porche
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR	
Enrobé	Agrégats d'enrobés bitumineux ? prise d'essai 1 + agrégats d'enrobés bitumineux ? prise d'essai 2 + agrégats d'enrobés bitumineux ? prise d'essai 3	29/09/2017	ZENI Robin	
LOCALISATION			RESULTAT	
Sol			Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS



	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés

	Prélèvements de sol amiantés
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafonds amiantés
	Prélèvements de plafonds non amiantés
	Prélèvements de murs amiantés
	Prélèvements de murs non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071710-6321 EN DATE DU 09/10/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-94309
Echantillon ITGA : IT071710-6321
Reçu au laboratoire le : 04/10/2017

Réf. Client :

Commande	201720775--01
Dossier client	201720775--01 - 13 BOULEVARD CHATEAUBRILLAND-TROTTOIR 77000 MELUN
Echantillon	201720775P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Porche Sol Enrobé
Description ITGA	Matériau compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Matériau compact gris hétérogène	META le 09/10/2017	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

Rapport N° : 201720775
Date d'édition : 10/10/2017

29/09/2017

12/17



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071710-6322 EN DATE DU 09/10/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
 MATERIAUX)
 21 route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-94309
 Echantillon ITGA : IT071710-6322
 Reçu au laboratoire le : 04/10/2017

Réf. Client :

Commande	201720775--01
Dossier client	201720775--01 - 13 BOULEVARD CHATEAUBRILLAND-TROTTOIR 77000 MELUN
Echantillon	201720775P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Porche Sol Enrobé
Description ITGA	Agrégats d'enrobés bitumineux - prise d'essai 1 / Agrégats d'enrobés bitumineux - prise d'essai 2 / Agrégats d'enrobés bitumineux - prise d'essai 3

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
 - pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Agrégats d'enrobés bitumineux - prise d'essai 1 + agrégats d'enrobés bitumineux - prise d'essai 2 + agrégats d'enrobés bitumineux - prise d'essai 3	META le 06/10/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprises
Case courrier 8 10 33
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Dossier technique amiante
 - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
 - Diagnostic amiante parties privatives
 - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
 - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie



Allianz IARD
Direction Opérations Entreprises
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

CERTIFICAT DE COMPETENCES



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI 4037 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur ZENI Robin

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis

Date d'effet : 20/07/2016 - Date d'expiration : 19/07/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 20/09/2016.

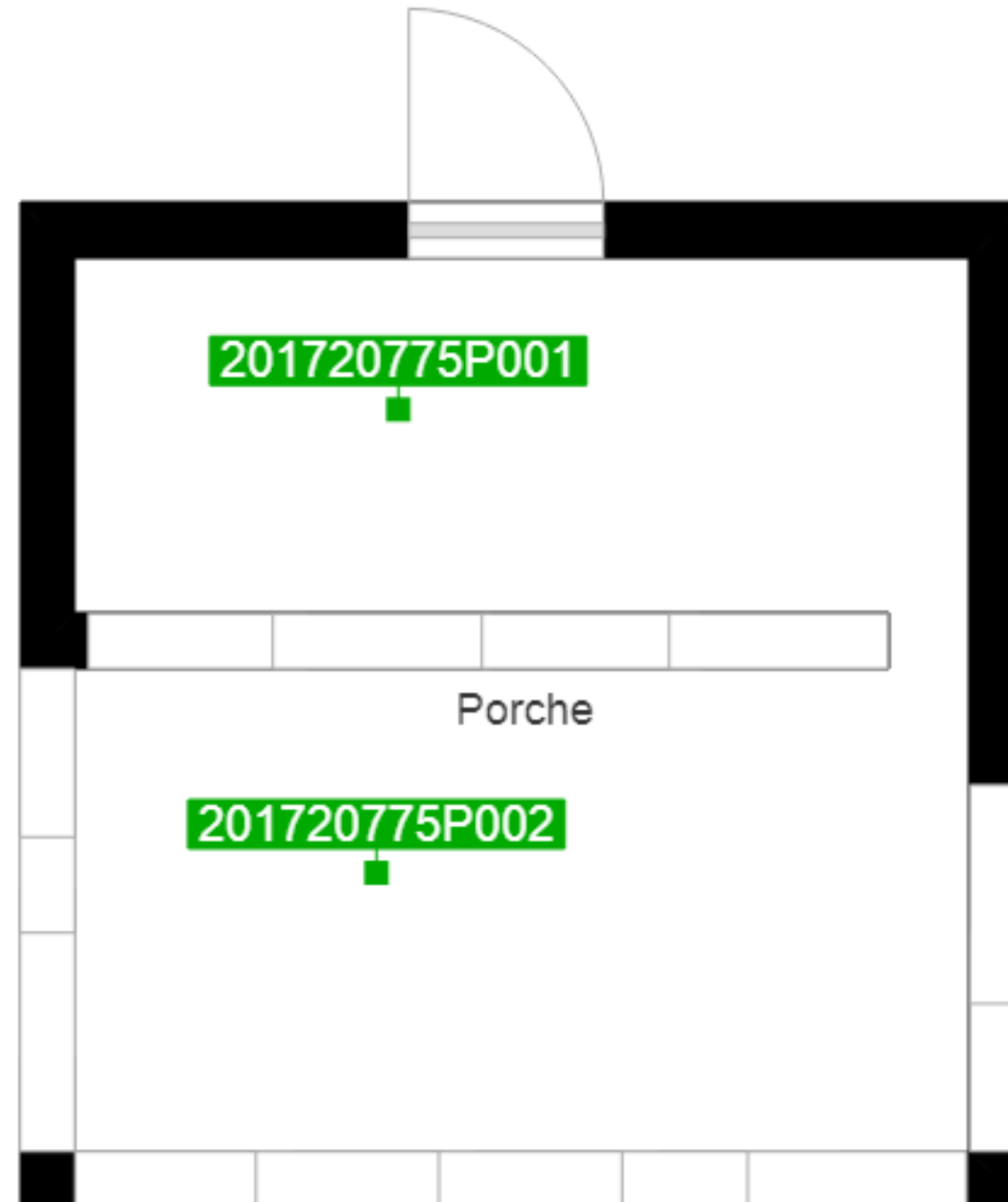
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009 et du 27/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des contacts de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 19/12/2009 et du 02/12/2011.

I.Cert
Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR11 rév 11



	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

	Prélèvements de sol amiantés
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafonds amiantés
	Prélèvements de plafonds non amiantés
	Prélèvements de murs amiantés
	Prélèvements de murs non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés